



# Évolution

Le bulletin d'information de la MRC de La Matapédia

Juillet 2006, volume 6, numéro 3

## MESSAGE DU PRÉFET

Il y a déjà plusieurs années que la MRC de La Matapédia porte une attention particulière à la préservation de ses paysages. Notre schéma d'aménagement identifie par exemple certains corridors panoramiques à préserver de par leur importance sur les plans esthétique et touristique. Notre politique culturelle positionne aussi le paysage comme un élément important de l'identité matapédiennne. Enfin, de par la multitude d'outils de connaissances dont nous disposons sur nos paysages, il nous est permis de croire que la MRC de La Matapédia deviendra le chef de file en matière de préservation et de reconnaissance des paysages comme facteur de développement des collectivités. La MRC concerte actuellement les municipalités touchées par la mise en place d'un tel statut dont l'élaboration et la mise en œuvre reposent, rappelons-le, sur l'implication des milieux concernés.

Georges Guénard, préfet

## SOMMAIRE

Contrat de diversification de la MRC  
Page 2

Pacte rural  
Page 3

Volet 2  
Page 3

Fonds TPI  
Page 4

Si La Matapédia m'était racontée  
Page 4

Les lauréats des prix du patrimoine du Bas-Saint-Laurent  
Page 5

Comité consultatif « Femmes-MRC »  
Page 6

Mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles  
Page 7

Campagne de sensibilisation  
Page 8

Collecte de résidus domestiques dangereux  
Page 8

Vente de la Dunière  
Page 8

## DOSSIER

### LE PAYSAGE HUMANISÉ: UNE DIMENSION IMPORTANTE DU DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTIVITÉ.

Les caractéristiques écologiques, terrestres et aquatiques ont été déterminantes dans le développement du milieu matapédienn. Elles ont traditionnellement conditionné son occupation et influencent, encore aujourd'hui, le mode de vie des Matapédiens.

La brèche formée par la vallée de la rivière Matapédia à travers la chaîne de montagnes des Appalaches constitue la principale voie de pénétration terrestre à partir du fleuve Saint-Laurent vers la Baie-des-Chaleurs. C'est là que fût construit le premier chemin carrossable et le chemin de fer *Intercolonial*, symbole d'un Canada nouvellement uni d'un océan à l'autre par la Confédération de 1867. C'est par là aussi que sont entrées de nombreuses familles venues coloniser ce grand territoire.

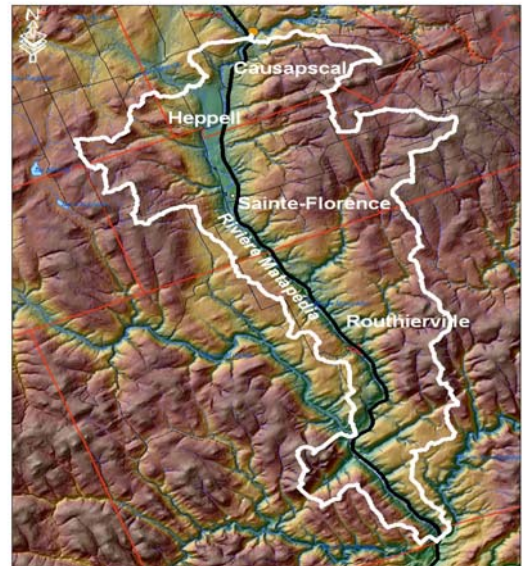


Image : MRC de La Matapédia

Aujourd'hui, c'est sous l'approche « paysage humanisé » que l'on aborde la portion sud de cette grande vallée habitée et la préoccupation pour sa préservation passe par des outils d'aménagement du territoire. Afin de préserver et mettre en valeur ce paysage remarquable sur les plans naturel et culturel, la MRC de La Matapédia a résolu d'aller de l'avant dans l'élaboration d'un dossier de candidature visant la reconnaissance nationale d'un statut de paysage humanisé sur ce territoire.

Le paysage humanisé constitue un des six types de milieu protégé s'inscrivant dans la stratégie gouvernementale visant à doter le Québec d'un réseau d'aires protégées totalisant 8 % du territoire. C'est une aire constituée à des fins de protection de la biodiversité d'un territoire habité dont le paysage et ses composantes naturelles ont été façonnés au fil du temps par des activités humaines en harmonie avec la nature. Il présente des qualités intrinsèques remarquables dont la conservation dépend fortement de la poursuite des pratiques qui en sont à l'origine. Aucun milieu n'a encore été désigné à ce titre au Québec.

La MRC de La Matapédia reconnaît qu'une portion de la vallée de la rivière Matapédia présente les caractéristiques ethnohistoriques, territoriales et environnementales pouvant répondre aux critères de reconnaissance du statut de paysage humanisé. Ce territoire est une source d'identification sociale, d'attachement et de fierté pour la collectivité matapédiennne.

Lors d'un de ses voyages en train dans la région, lord George Stephen, qui était le constructeur du chemin de fer, devine le fort potentiel de la rivière Matapédia où nageaient des saumons de quarante livres. Il loua la rivière du gouvernement, y acheta quelques lots riverains (Causapscal) et fit construire en aval (Routhierville) une gare pour faire arrêter le train afin de revenir plus rapidement à son chalet de ses voyages de pêche avec ses invités.

Depuis, la pêche au saumon n'a cessé de conditionner le développement des villages de ce secteur qui orientent leur développement sur la vocation récréotouristique basée sur cette activité récréative. La rivière, devenue réserve faunique gérée par une corporation locale, attire une clientèle internationale pour une récolte annuelle de 1400 saumons. L'offre touristique (accueil, hébergement, restauration, attraits) s'est tranquillement organisée en symbiose avec ce produit d'appel.



Photo : Michel Dompierre

Le paysage est étroitement lié au développement de l'activité touristique et à la qualité de vie des populations vivant sur cette portion de territoire. À ce titre, le paysage est devenu une ressource naturelle à exploiter et ayant des retombées économiques pouvant être bénéfiques pour la collectivité. La MRC voit dans la mise en candidature d'un concept de paysage humanisé une occasion unique de concerter l'ensemble des utilisateurs d'un territoire dans le déploiement d'un projet collectif en regard du développement socioéconomique des collectivités et de la protection de l'environnement dans une perspective de développement durable.

La MRC compte obtenir du gouvernement du Québec un statut permanent de paysage humanisé dans un horizon de trois ans dans le but de signer une convention de protection et établir un plan d'action pour les 25 prochaines années. Des retombées sociales, culturelles, économiques et environnementales sont anticipées de cette contribution locale à la mise en œuvre de la déclaration de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement réunie à Rio en 1992.

Mentionnons enfin que la mise en œuvre du statut de paysage humanisé s'articulera par la mise en place d'outils de sensibilisation à la préservation du patrimoine naturel et culturel, par l'application de dispositions réglementaires et la réalisation de projets visant à préserver et mettre en valeur le paysage.

Bertin Denis, urbaniste  
MRC de La Matapédia

## DÉVELOPPEMENT

---

### CONTRAT DE DIVERSIFICATION DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA

La MRC de La Matapédia bénéficiera du *Fonds de soutien aux territoires en difficulté*, programme sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales et des régions. Cette mesure, octroyant à la MRC une aide financière de 300 000 \$ répartie sur 3 ans, viendra soutenir les efforts des régions ayant connu des baisses récentes de possibilité forestière. La MRC devra déposer en ce sens, et d'ici le 14 septembre prochain, un plan de diversification et de développement afin de bénéficier de cette aide. Rappelons que les clientèles admissibles sont les organismes à but non-lucratif et incorporés, les municipalités à caractère mono-industriel et les municipalités régionales de comté. Un second programme, le *Fonds d'aide aux municipalités mono industrielles*, est quant à lui administré par le ministère du Développement Économique, Innovation et Exportation. Les buts poursuivis par cette mesure sont de diversifier et de relancer l'économie locale, de contrer l'effet de crise lors de la fermeture d'une entreprise de l'employeur principal dans une ville mono industrielle et de faciliter la prospection et l'accueil de nouveaux investisseurs. Vingt-deux municipalités sont admissibles au Bas-Saint-Laurent, dont 18 dans la MRC de La Matapédia.

## PACTE RURAL

Liste des projets acceptés en juin 2006 :

Promoteurs	Titre du projet	Montant de l'aide accordée
Tremplin travail CJE Vallée de La Matapédia	Projet CLIP (Communauté de jeunes engagés dans leur milieu pour un idéal de partage)	10 000 \$
MRC de La Matapédia	Si La Matapédia m'était racontée (projet d'entrevues avec des bâtisseurs matapédiens)	3 500 \$
Comité provisoire pour le Dépanneur Coop Saint-Alexandre	Comité provisoire pour le Dépanneur Coop Saint-Alexandre	15 000 \$
Nelson Fortin	PNC Industrie	10 000 \$
Municipalité de Val-Brillant	Acquisition d'un bateau de sauvetage pour le lac Matapédia	5 000 \$
Marie-Eve Michaud et Steve Lamontagne	Bistro-Boutique du Bon vieux temps	5 000 \$
Club de ski de fond Mont-Climont	Amélioration des sentiers pour fondeurs et marcheurs	5 000 \$
Municipalité de saint-Noël	Station de pompage pour sécurité incendie de l'usine de siage	25 000 \$
Claude Marineau	Le Florentien	10 000 \$
	<b>TOTAL</b>	<b>88 500 \$</b>

## VOLET 2

Le *Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF)* est un programme d'aide pour les travaux en milieu forestier financé par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Les projets retenus dernièrement et bénéficiant d'un soutien financier dans le cadre de ce programme sur le territoire de la MRC de La Matapédia sont :

Titre	Organisme	Subvention accordée
Études exploratoires	SEREX	25 000 \$
Aménagements pour la pratique de l'ornithologie au lac Castonguay	Association pour la protection du lac Castonguay	1 586 \$
La Matapédia pour le QUAD : une destination de rêve	Club VTT de La Matapédia inc.	50 000 \$
Diagnose écologique du lac des 15 milles et propositions de gestion	Club de pêche du lac des 15 milles	3 353 \$
Forêt habitée de la Seigneurie du lac Matapédia	Comité de développement de Saint-Vianney inc.	65 000 \$
Étude de la capacité de support du lac Matapédia	MRC de La Matapédia	22 600 \$
Stabilisation d'un tronçon de la berge de la rivière Humqui à St-Léon-le-Grand	Société de La Vallée de la rivière Humqui	12 913 \$
Développement Parc régional de Val-d'Irène	Parc régional de Val-d'Irène	26 954 \$
Projet de gestion intégrée du sous bassin versant de la rivière Humqui - Phase I	Conseil de bassin versant de la rivière Matapédia	29 021 \$
Réfection du barrage situé sur le lac Frenette	Corporation d'exploitation des ressources fauniques (CERF) Vallée de la Matapédia	3 000 \$
Mise en valeur du cerf dans le ravage de Causapscal	Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent	5 375 \$
Développement d'un secteur école sur le territoire de la Réserve Dunière	Corporation d'exploitation des ressources fauniques (CERF) Vallée de la Matapédia	9 400 \$
Mise en place d'un projet pilote de contrats de lacs sur la ZEC Casault, Phase 2	Corporation d'exploitation des ressources fauniques (CERF) Vallée de la Matapédia (ZEC Casault)	10 000 \$
Développement récréotouristique du site des Chutes et des Marais	Corporation de gestion des rivières Matapédia et Patapédia	25 000 \$
	<b>TOTAL</b>	<b>289 202 \$</b>

## FONDS TPI

Titre du projet	Promoteurs	Recommandations
Développement d'un accès au bloc de lots intramunicipaux de St-Cléophas	Municipalité de St-Cléophas	5 676 \$
LA MATAPÉDIA "GRANDEUR NATURE"	Club VTT de La Matapédia inc.	22 090 \$
Arpentage Ste-Irène	Municipalité de Ste-Irène	15 500 \$
Développement récréotouristique du site des Chutes et des Marais "Phase 1 et 2"	Corporation de Gestion des Rivières Matapédia et Patapédia	25 000 \$
Sentier Pédestre	Municipalité de St-Léon-Le-Grand	2 500 \$
Amélioration d'érablières	Bénéficiaires de permis d'érablières sur sur TPI	1 000 \$
	<b>Total</b>	<b>71 766 \$</b>
Développement éolien	Budget autorisé par le Conseil des Maires	75 000 \$

## CULTURE ET PATRIMOINE

### SI LA MATAPÉDIA M'ÉTAIT RACONTÉE

La MRC de La Matapédia a dévoilé, simultanément à la remise locale des Prix du patrimoine du Bas-Saint-Laurent le 21 juin dernier, son projet culturel intitulé *Si La Matapédia m'était racontée*.

Le projet « *Si La Matapédia m'était racontée* » poursuit deux objectifs principaux. Le premier est de capter et de conserver le témoignage oral de nos bâtisseurs matapédiens sur des aspects généralement méconnus de notre histoire et dont la sauvegarde et la diffusion s'avèrent précaires. Le second est de mettre en valeur ces témoignages par la production de documentaires qui seront diffusés à la TVC de la vallée de la Matapédia. Ces documentaires serviront aussi d'outils pédagogiques aux enseignants désireux de créer des activités scolaires sur l'histoire de La Matapédia.



Outre ces objectifs principaux, la réalisation de ce projet sera aussi l'occasion de susciter auprès de la population un sentiment d'appartenance et de fierté à La Matapédia par la redécouverte de leur histoire. Effectivement, le sentiment d'appartenance est la capacité pour une personne de se considérer et de se sentir comme faisant partie intégrante d'un groupe, d'une famille ou d'un ensemble. Le partage d'une histoire et d'un futur communs à l'échelle matapédienne constitue un élément clé dans la construction d'une identité collective forte et d'un sentiment d'appartenance. La mise en lumière d'enjeux matapédiens communs orientera donc fortement l'élaboration du projet. Nombre de problématiques actuelles, telles l'exode des jeunes, la situation de sous-emploi et la surexploitation ou la sous-exploitation des ressources, la laïcisation, trouvent leurs origines des décennies auparavant.

Ce projet se veut aussi une reconnaissance de la contribution des aînés dans la transmission du savoir historique. Le vieillissement de la population accentue la préoccupation morale et collective de conserver les témoignages riches et éloquentes de nos bâtisseurs sur notre histoire régionale.

Le projet sera aussi l'occasion de rejoindre les personnes et groupes sociaux qui ont difficilement accès à la culture. De par leur situation géographique, leur âge, leur état de santé ou leurs conditions économiques, certaines personnes ont un accès moins fréquent à la culture, notamment à l'histoire régionale. D'autres y manifestent parfois moins d'intérêt simplement par manque de sensibilisation. Cette situation, combinée au fait que la TVC de la vallée de la Matapédia ne peut diffuser dans toutes les municipalités matapédiennes, devrait nous amener à développer des moyens pour rejoindre ces populations.

Quatorze personnes feront l'objet d'entrevues télévisées. Ces entrevues seront regroupées ensuite en trois à quatre émissions thématiques portant sur l'histoire matapédienne. Parallèlement, les personnes qui ne pourront faire l'objet d'entrevues télévisées pourront toutefois l'être sous format audio. Ces témoignages seront conservés à la Société d'histoire et de généalogie de La Matapédia et seront accessibles à la population.

Une fois les émissions produites, ces dernières seront diffusées à l'hiver 2008 via le réseau de cablodistribution de la TVC de la vallée et de ses partenaires, qui couvre presque entièrement le territoire de quinze municipalités. Grâce à

l'implication de la Commission scolaire des Monts-et-Marées et du Centre matapédien d'études collégiales, les entrevues feront l'objet d'activités pédagogiques auprès de leurs élèves.

Enfin, d'autres projections pourraient avoir lieu au sein des clubs des cinquante ans et plus, des cercles de fermières, des Chevaliers de Colomb et des résidences pour personnes âgées en poursuivant l'objectif de valoriser les personnes âgées et leur importance dans la transmission des savoirs aux générations futures. Enfin, il serait aussi possible pour les organismes et la population de se procurer les émissions en format DVD auprès de la TVC de la vallée ou de pouvoir les emprunter dans toutes les bibliothèques municipales de La Matapédia.

Les partenaires dans la réalisation de ce projet sont la TVC de la vallée de La Matapédia, la Corporation de gestion des rivières Matapédia et Patapédia, le Centre matapédien d'études collégiales et la Commission scolaire des Monts-et-Marées. La MRC, en plus d'investir 6 500 \$ dans le projet, en assurera aussi la coordination et la promotion.

Joël Tremblay, coordonnateur culturel  
MRC de La Matapédia  
Photo : Michel Dompierre

---

## **LA MRC DE LA MATAPÉDIA DÉVOILE LES LAURÉATS LOCAUX DES PRIX DU PATRIMOINE DU BAS-SAINT-LAURENT 2006**

La MRC de La Matapédia, en collaboration avec le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent, est heureuse de dévoiler les lauréats matapédiens qui se rendront à la finale régionale du concours les *Prix du patrimoine du Bas-Saint-Laurent*. Les *Prix du patrimoine du Bas-Saint-Laurent* visent à souligner les initiatives de qualité en matière de préservation, de restauration, d'interprétation et de diffusion du patrimoine. Les clientèles visées sont :

- Les municipalités, MRC et conseils de bande;
- Les organismes, entreprises, établissements scolaires et les conseils de fabrique;
- Les individus résidant dans la région du Bas-Saint-Laurent.

Pour l'édition 2006, la thématique retenue, soit « le patrimoine au quotidien », vise à récompenser les efforts d'un propriétaire qui aura procédé à un entretien continu de son bâtiment patrimonial à travers les années. Les lauréats matapédiens honorés lors de la remise locale des prix du patrimoine, tenue le 21 juin au Café L'Express'O d'Amqui, sont :

*Catégorie « Sauvegarde, restauration et conservation »  
pour les individus :*  
Jean-François Bouchard et Annie Jean,  
Amqui, restauration de la maison  
Larue-Bouchard



*Catégorie « Sauvegarde, restauration et conservation »  
pour les organismes, entreprises, établissements scolaires et conseils de fabrique :*  
Fabrique Saint-Edmond, Lac-au-Saumon,  
restauration de l'Oratoire Saint-Joseph de Lac-au-Saumon

*Catégorie « Transmission, interprétation et diffusion  
pour les organismes, entreprises, établissements scolaires et conseils de fabrique » :*  
Corporation Faucus, Causapscal,  
concept d'interprétation et de mise en valeur de la collection Joseph-Frenette





*Mention spéciale « Le patrimoine au quotidien » :*  
Madame Manon Bastien, Causapscal

Quant aux dossiers soumis par les municipalités dans le cadre du concours, ils seront analysés par un jury régional formé par le Conseil de la culture. La Matapédia connaît d'ailleurs le plus fort taux de participation dans cette catégorie. Les municipalités participantes sont les suivantes :

- Ville de Causapscal, restauration du pont Heppell;
- Municipalité de Sayabec, Fête du centenaire des Filles de Jésus;
- Ville d'Amqui, restauration du pont Beauséjour;
- Municipalité de Lac-au-Saumon, publication du livre *2005 Album souvenir Lac-au-Saumon d'antan*;
- Municipalité de Lac-au-Saumon, publication du livre *Cent ans et des poussières*.

Rappelons que les *Prix du patrimoine du Bas-Saint-Laurent* se déroulent aux deux ans et sont une initiative du Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent. Ils sont réalisés en partenariat avec les huit MRC qui composent le territoire bas-laurentien. La finale régionale du concours se déroulera le 10 septembre prochain à Notre-Dame-du-Portage, dans la MRC de Rivière-du-Loup.

Joël Tremblay, coordonnateur culturel  
MRC de La Matapédia  
Photo maison Larue-Bouchard : Michel Dompierre

## CONCERTATION

---

### COMITÉ CONSULTATIF «FEMMES ET MRC» UNE PREMIÈRE PROVINCIALE DANS LA MATAPÉDIA

Les femmes de la MRC de La Matapédia se sont dotées d'un comité pour faire connaître les besoins et les réalités des matapédiennes auprès de leurs éluEs. Le 12 avril dernier lors de la rencontre régulière du Conseil des maires de la MRC de La Matapédia, une résolution a été adoptée pour officialiser le comité consultatif «Femmes et MRC de La Matapédia».

Ce comité a comme mandat, en plus d'analyser et de formuler des recommandations sur les orientations et les politiques concernant le mieux-être des femmes, de s'enquérir des besoins, des attentes et de l'opinion des femmes et les transmettre au Conseil des maires. Il identifiera les priorités qui feront l'objet d'un plan d'action annuel et proposera des moyens pour augmenter la représentation équitable des femmes au sein des structures de la MRC. Le comité souhaite également rendre accessible l'information concernant les enjeux socio-économiques aux Matapédiennes.

Au nombre de onze, les femmes impliquées dans cette démarche de consultation proviendront des quatre coins de La Matapédia. La composition du comité prévoit trois sièges par secteur, dont deux réservés aux citoyennes. Les deux sièges supplémentaires seront occupés par une mairesse nommée par le Conseil des maires et une travailleuse du Centre de Femmes de la Vallée de la Matapédia. Ce comité se veut un tremplin pour les femmes désirant investir la politique municipale sans pour autant être élues. Il vise également à soutenir les élues dans leurs actions et favoriser leur maintien en poste.

Au Québec, on compte une dizaine de comités «Femmes et Ville», dont un à Trois-Pistoles depuis l'automne 2005. La réussite de ces comités s'explique par la représentativité des femmes qui y sont impliquées. La période de mise en candidature pour faire partie du comité consultatif «Femmes et MRC de La Matapédia» est en cours jusqu'au 15 mai prochain. Si vous êtes une femme curieuse, qui désire s'impliquer et qui se préoccupe du développement social, économique, culturel, urbain, touristique, communautaire, architectural... de notre belle MRC, vous êtes la candidate recherchée.

Nancy Bérubé  
Centre de Femmes de la Vallée de la Matapédia

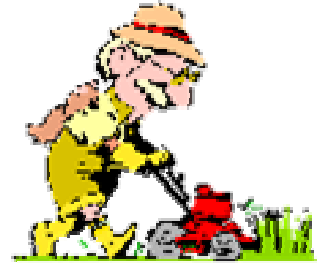
## ENVIRONNEMENT

### MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA

Le Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de La Matapédia est officiellement en vigueur depuis le mois d'avril 2005. Plusieurs activités seront réalisées ou ont été réalisées depuis le début de l'année, dont entre autres, l'adoption d'un règlement sur la gestion des matières résiduelles qui est uniforme pour l'ensemble des municipalités. Les principaux éléments qui auront un impact sur la population sont la gestion des herbes et des feuilles mortes. Ces matières devront être gérées autrement que dans la collecte des ordures ménagères. Rappelons-nous que nous devons détourner 60% des matières compostables de l'enfouissement d'ici 2008. Voici un rappel sur la façon de gérer ces matières sans emplir les lieux d'élimination et pourquoi il a été nécessaire de réglementer :

Rognures de gazon et feuilles mortes:

- Les rognures de gazon doivent être laissées sur place après la tonte, car si nous les mettons en bordure du chemin, l'entrepreneur qui fait la collecte va tout simplement les laisser en bordure de la route. Ces résidus sont des matières fertilisantes naturelles. En agissant ainsi vous complerez jusqu'à 30% des besoins en engrais.
- Utilisez des lames déchiqueteuses sur votre tondeuse, les résidus seront plus fins et plus facile à décomposer. Il sera possible de déchiqueter les feuilles à l'automne en passant la tondeuse, elles se décomposeront plus facilement ainsi.
- Les rognures de gazon et les feuilles mortes nourriront les organismes bénéfiques du sol.
- Le fait de laisser les rognures de gazon sur place, permet de protéger le sol contre la sécheresse.
- Cette façon de faire permet de diminuer l'apparition de maladies potentielles.
- N'oubliez pas qu'en laissant les résidus de pelouse au sol, vous économiserez temps et argent.
- Cette pratique simple et efficace permet de réduire d'environ 20% la quantité de matières destinée à l'enfouissement, ce serait aberrant de continuer d'enfourir ces matières alors que le site d'enfouissement se remplit à une vitesse fulgurante.
- En plus de remplir le site d'enfouissement rapidement, se sont les matières putrescibles (compostables) qui polluent le plus une fois enfouies. Pourquoi, car lorsqu'elles se décomposent sans oxygène, ces matières génèrent la plus grande quantité de gaz à effets de serre ( le méthane).
- Sans cette réglementation, la MRC aurait été dans l'obligation d'implanter une troisième collecte soit celle des matières compostables. En implantant cette collecte elle aurait dû également mettre en place un site de compostage industriel. Vous imaginez le prix à payer pour ce service supplémentaire \$\$\$\$ !



En ce qui concerne la gestion des feuilles mortes, comme mentionné ci-haut, la solution idéale est de les laisser sur place et de les déchiqueter avec la tondeuse ou de les conserver pour les ajouter au compost. Pour les gens qui ont une grande quantité de feuilles, il sera possible de les acheminer dans l'un des écocentres de la MRC, durant une période déterminée à l'automne seulement, si votre municipalité est membre. Grâce à la collecte de feuilles mortes de l'an passé, c'est plus de 22 tonnes de feuilles qui ont été valorisées en milieu agricole, mis à part celles que les citoyens ont gérées eux-mêmes à la maison. Nous vous encourageons également à pratiquer le compostage domestique à la maison. Surveillez les journaux pour connaître les dates des soirées d'information portant sur le sujet. De plus, cette année des composteurs seront disponibles, au coût de 43,00\$ auprès d'Écolo Vallée & Mitis. Pour plus d'information sur les soirées d'information ou sur la vente de composteurs domestiques, contactez madame Lise D'Auteuil au 629-1347.

Merci pour votre bonne collaboration !

Nancy Bergeron,  
MRC de La Matapédia

---

## CAMPAGNE DE SENSIBILISATION



Cette année deux étudiants ont été engagés afin de sensibiliser les gens des municipalités qui débutent la collecte sélective porte à porte, soit Saint-Damase, Saint-Moïse, Saint-Léon-le-Grand et Saint-Zénon-du-Lac-Humqui. Par la suite, les agents d'information iront visiter les industries, les commerces et les institutions présents dans les municipalités de la MRC afin de sensibiliser les entreprises à participer à la collecte sélective et à faire une meilleure gestion de leurs matières résiduelles.

---

## COLLECTE DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

N'oubliez pas que la collecte de résidus domestiques dangereux aura lieu le **9 septembre** prochain à **la caserne des pompiers d'Amqui de 10h00 à 15h00**.

Il sera possible d'aller porter vos matières à l'un des écocentres la semaine précédant la collecte, à partir du mercredi, car les écocentres seront fermés le mardi en raison du congé de la fête du travail. D'ici ce temps, conservez vos matières dans un endroit sécuritaire, hors de la portée des enfants. Vous pouvez également aller porter vos restes de peinture, de teinture, de vernis, d'huiles usées, les filtres à l'huile et les contenants d'huile, à l'un des écocentres de la MRC, durant les heures d'ouverture, si votre municipalité est membre. Ce service est offert au secteur résidentiel seulement.



---

## FORÊT

---

### VENTE DE LA DUNIÈRE

La MRC de La Matapédia apprenait récemment la vente du territoire de Dunière par la compagnie Bowater à la Société générale de financement du Québec. Cette dernière vise à « la réalisation d'investissements structurants au sein de filières industrielles et de créneaux d'excellence porteurs, qui permettent au Québec de se positionner avantageusement sur les marchés internationaux » (référence : <http://www.sgfqc.com>). La SGF investit sous forme de capital-actions, entre autres dans le secteur forestier.

Si la MRC de La Matapédia considère acceptable l'achat de la Dunière par la SGF puisque le territoire devient dès lors propriété québécoise, il n'en demeure pas moins que les attentes du milieu matapédien sont loin d'être comblées. La Matapédia s'efforçait d'identifier les moyens de maximiser les retombées du territoire de Dunière dans l'économie régionale et à se positionner comme acquéreur potentiel dans l'éventualité où ce territoire serait à vendre.

Les enjeux de la MRC seront maintenant d'entreprendre un dialogue avec la SGF pour s'assurer que les interventions forestières réalisées sur la Dunière entraînent des retombées économiques pour La Matapédia et ses entreprises. Dans cette démarche, la MRC s'est assurée de l'appui de la Conférence régionale des ÉluEs du Bas-Saint-Laurent et de sa capacité à supporter le milieu matapédien dans l'atteinte de ses objectifs de maximiser les retombées économiques. Des rencontres suivront avec la CRÉ prochainement. C'est un dossier à suivre.

---

## Vous venez de déménager ? La prévention aussi se déménage

Le début juillet est une période propice aux déménagements. Votre service incendie de la MRC de La Matapédia et le ministère de la Sécurité publique rappellent à toutes les personnes qui déménagent ou qui déménageront sous peu de penser, dès leur arrivée, à la sécurité de leur nouveau domicile en vérifiant le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée et en changeant leur pile.

Dave Gagné  
Technicien en Prévention Incendie  
Service de sécurité incendie de la  
MRC de La Matapédia

---

### Évolution

Le bulletin d'information  
de la MRC de La Matapédia  
Juillet 2006, volume 6, no 2

### Coordonnées

MRC de La Matapédia  
123, Desbiens, local 501  
Amqui (Québec)  
G5J 3P9

Téléphone : (418) 629-2053  
Télécopieur : (418) 629-3195

Courrier électronique :  
[mrcmatap@globetrotter.net](mailto:mrcmatap@globetrotter.net)

Site Internet :  
[www.lamatapedia.net](http://www.lamatapedia.net)

**Heures d'ouverture (24 juin-4 septembre)**  
Lundi au vendredi, 8 h 00 à 16 h 30

### Rédacteurs et collaborateurs

Nancy Bergeron  
Nancy Bérubé  
Bertin Denis  
Dave Gagné  
Serge Malenfant  
Jean-Pierre Morneau  
Joël Tremblay

### Supervision

Jean-Pierre Morneau

### Graphisme

Joël Tremblay

### Impression

MRC de La Matapédia